

V

LANGUES ÉTRANGÈRES OU RÉGIONALES

OBJECTIFS

Au cycle 3, cet enseignement vise l'acquisition de compétences assurées permettant l'usage efficace d'une langue autre que la langue française dans un nombre limité de situations de communication adaptées à un jeune enfant. Il contribue à construire des connaissances linguistiques précises (formules usuelles de communication, lexique, syntaxe et morphosyntaxe), ainsi que des connaissances sur les modes de vie et la culture du ou des pays où cette langue est parlée.

Il vise aussi à faire découvrir, d'une manière plus générale, l'enrichissement qui peut naître de la confrontation à d'autres langues, d'autres cultures et d'autres peuples, y compris lorsqu'ils sont liés à l'histoire personnelle ou familiale de certains élèves de la classe.

Cet apprentissage est une étape d'un parcours linguistique qui, au terme de la scolarité obligatoire, aura permis à chaque élève d'acquérir au moins deux langues vivantes en plus de sa langue maternelle.

Le volume horaire consacré à l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale se décompose en deux parties :

- deux séances hebdomadaires de quarante-cinq minutes pendant lesquelles l'enseignement est conduit avec méthode,
- des activités de réactivation des acquis et d'exposition à la langue, soit réparties en courtes plages de travail sur l'ensemble de la semaine, soit lors de moments plus intensifs dans l'année (activités conduites par des locuteurs natifs de

la langue, classe linguistique, projet pédagogique dans la langue, etc.). Pour ces activités, le volume horaire globalisé relève de l'autonomie pédagogique du conseil des maîtres, pouvant aller jusqu'à l'équivalent d'une demi-heure hebdomadaire.

PROGRAMME

■ UN APPRENTISSAGE CENTRÉ SUR DES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ■

Chaque séquence de langue repose sur des situations et des activités ayant du sens pour les élèves, suscitant leur participation active, favorisant les interactions et l'entraide dans le groupe et développant l'écoute mutuelle.

Chaque fois que cela est possible, on utilise la langue à l'occasion d'activités ritualisées (salutations, contrôles des élèves présents, etc.), dans des activités simples relevant d'autres enseignements (mathématiques, sciences, littérature, éducation physique et sportive, etc.) ou encore dans des activités ludiques dans ou hors du temps scolaire (jeux de société, etc.).

Les activités orales de compréhension et d'expression sont prioritaires. L'exigence de correction linguistique est permanente et s'exerce sans bloquer la volonté et le plaisir de s'exprimer.

La programmation des activités se fait sur la base des compétences de communication à acquérir en fin de cycle en tenant compte de la liste des connaissances linguistiques qui sera donnée pour chaque langue (formules usuelles de communication, lexique, syntaxe et morphosyntaxe).

L'élève est progressivement conduit à pouvoir :

- se présenter et parler de lui-même : dire son nom, son âge, sa date de naissance et son adresse, parler de sa famille et de ses amis, dire ce qu'il possède, dire ce qu'il ressent (joie, faim, soif, fatigue, douleur),

- parler de son environnement : désigner une personne ou un objet, préciser la date et l'heure, parler du temps qu'il fait, parler de la nourriture, décrire quelqu'un ou quelque chose (taille, couleurs, intensité), dire où se trouve quelqu'un ou quelque chose ; exprimer une chronologie simple,
- entretenir quelques relations sociales simples : saluer, prendre congé, remercier, s'excuser, souhaiter un anniversaire, féliciter, inviter,
- participer oralement à la vie de la classe : dire qu'il sait ou ne sait pas ; demander de répéter ; dire qu'il n'a pas compris ; exprimer son accord ou son désaccord ; appeler l'attention de ses camarades ou du maître ; proposer, accepter et refuser ; dire qu'il aime ou pas quelque chose ; exprimer un avis personnel.

Une égale attention est accordée à la compréhension ou à la formulation de questions simples, ainsi qu'à la production de réponses et à la prise de parole par l'élève.

■ UN ENTRAÎNEMENT RÉGULIER ET MÉTHODIQUE ■

Le développement des compétences de compréhension et d'expression fait l'objet d'un entraînement rigoureux et progressif organisé en vue des acquisitions ci-dessous.

Écouter et comprendre

Compétences auditives

- reconnaître les schémas intonatifs principaux, l'accent de phrases ou de mots,
- reconnaître les phonèmes de la langue et discriminer des phonèmes voisins,
- exercer sa mémoire auditive à court et à long terme.

Construction du sens de ce qu'on entend

- reconnaître des mots transparents,
- repérer des informations essentielles dans une situation familière et prévisible,

- prendre appui sur les mots accentués pour comprendre l'essentiel,
- déduire un sentiment à partir d'une intonation,
- reconnaître la valeur fonctionnelle d'énoncés habituels dans des dialogues,
- identifier le jalonnement chronologique dans un récit ou un dialogue,
- identifier les liens logiques principaux exprimant la cause ou la conséquence,
- anticiper un récit en prenant appui sur sa connaissance du sujet ou de la situation.

S'exprimer à l'oral

Reproduction

- reproduire des énoncés en respectant les schémas accentuels et intonatifs et en réalisant correctement les phonèmes.

Utilisation d'énoncés figés

- mobiliser des énoncés adéquats à la situation et à l'interlocuteur dans une succession d'échanges ritualisés,
- coopérer avec son interlocuteur en utilisant les formules de politesse simples et courantes.

Construction d'énoncés

- personnaliser des énoncés connus en modifiant quelques éléments, dans le respect de la morphosyntaxe,
- exprimer des sentiments à l'aide de marqueurs spécifiques et/ou de l'intonation,
- utiliser des énoncés déclaratifs, interrogatifs et injonctifs,
- complexifier un énoncé grâce à l'emploi de connecteurs simples.

Lire et comprendre

- reconnaître des mots isolés dans un énoncé,
- reconnaître des mots transparents et savoir les lire,
- oraliser un énoncé en respectant les schémas accentuels et intonatifs,

- maîtriser la relation entre graphèmes et phonèmes spécifique à la langue,
- segmenter correctement la lecture d'énoncés, en prenant appui sur des éléments ou groupes de mots connus,
- exercer sa mémoire visuelle,
- anticiper la suite d'un énoncé à partir de la connaissance que l'on a du sujet ou à partir du contexte.

S'exprimer à l'écrit

Reproduction

- reproduire des énoncés en les recopiant.

Construction d'énoncés

- personnaliser un énoncé en introduisant de légers changements dans un texte bref,
- écrire des phrases d'après un modèle défini, en les modifiant par des variations,
- complexifier un énoncé écrit grâce à des connecteurs simples.

■ RENFORCEMENT DE LA MAÎTRISE DU LANGAGE ■

À partir d'énoncés oraux ou écrits, un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet de faire prendre conscience aux élèves qu'une langue n'est pas le calque d'une autre et les rend capables d'un début d'autonomie dans la production.

L'observation comparée de quelques phénomènes simples dans des langues différentes (dont la langue française) crée chez les élèves une distance qui leur permet d'être plus sensibles aux réalités grammaticales et renforce la maîtrise du langage.

■ DÉCOUVERTE DE FAITS CULTURELS ■

Les connaissances sur les modes de vie des locuteurs de la langue apprise sont transmises à l'occasion des activités de

langue organisées autour de thématiques liées à l'environnement d'élèves de cet âge : la vie en famille, l'habitation, l'école, les amis et les loisirs, les animaux familiers, les rythmes de l'année (anniversaire, fêtes).

Ainsi, l'élève découvre la vie scolaire d'enfants du même âge, notamment grâce à l'observation de matériaux (audio)visuels.

Des éléments pertinents du folklore, les personnages des légendes ou des contes, ainsi que quelques repères culturels propres aux pays ou régions concernés sont choisis et présentés en relation étroite avec les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation artistique.

■ DIMENSION INTERNATIONALE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE ■

La dimension internationale de l'enseignement des langues vivantes étrangères est affirmée par les contacts pris avec des écoles à l'étranger, par les ressources de la messagerie électronique et des réseaux de communication à distance, ou encore par l'exploitation de documents audiovisuels. Des locuteurs natifs peuvent prêter leur concours à cet enseignement.

Les langues régionales ont souvent une dimension internationale, soit qu'elles soient parlées en dehors du territoire national, soit qu'elles se rattachent à une famille linguistique dont d'autres langues sont les langues nationales de pays voisins.

Cette dimension internationale contribue à la construction de connaissances variées sur les modes de vie et les cultures des pays concernés.

LANGUES ÉTRANGÈRES OU RÉGIONALES

COMPÉTENCES DEVANT ÊTRE ACQUISES EN FIN DE CYCLE

■ Être capable de (compétences de communication) :

À la fin du cycle 3, les élèves devront avoir acquis le niveau A1 de l'échelle de niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues publié par le Conseil de l'Europe et ici adapté à des enfants d'âge scolaire :

Cadre européen commun de référence pour les langues (niveau A1)

Comprendre	Écouter	Peut comprendre des énoncés oraux simples au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
	Lire	Peut reconnaître des éléments connus ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.
Parler	Prendre part à une conversation	Peut communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il/elle essaie de dire. Peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont il/elle a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.
	S'exprimer oralement en continu	Peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il/elle connaît. Peut raconter une courte séquence au passé.
Écrire		Peut écrire un message électronique simple, une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Peut remplir un questionnaire d'identité extrêmement simple.

■ Avoir compris et retenu :

Se reporter aux indications données langue par langue.

Connaissances linguistiques

- quelques formules usuelles de communication correspondant aux fonctions de communication définies ci-dessus,
- syntaxe et morphosyntaxe,
- lexique.

Suite ►

Observation réfléchie de la langue

- l'organisation de la syntaxe de la phrase simple déclarative et interrogative,
- les moyens élémentaires de l'énonciation,
- l'opposition de l'unicité et du nombre,
- les moyens verbaux de la relation d'événements présents, passés ou à venir,
- les moyens d'exprimer la localisation.

Faits culturels

- les comportements culturels dans les relations interpersonnelles liés aux fonctions de communication prévues au programme,
- la vie scolaire d'enfants du même âge dans le(s) pays ou région(s) concerné(s),
- le calendrier de l'année scolaire et civile, avec les événements les plus significatifs,
- le folklore, les personnages des légendes ou des contes des pays ou régions concernés,
- quelques repères culturels propres aux pays ou régions concernés.